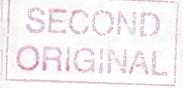


PROCES VERBAL DE CONSTAT

SCP Charles OCHOA - Frédéric AUGER - Laure ASPROMONTE Huissiers de justice associés

77 avenue Jean JAURES 93000 BOBIGNY

Téléphone: 01.48.30.33.27 Télécopie: 01.48.30.43.28



SCP C. OCHOA - F. AUGER - L. SCHADMOUTE Huissions do 77, Avenue Jam. 18 - 4 - 200 & JOHANY Tél.: 01 48 30 55 27 - Pax: 01 48 30 43 28

PROCÈS -VERBAL DE CONSTAT DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE VINGT CINQ JUILLET

À LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE, Société coopérative à capital variable, dont le siège social est situé 304 Boulevard du Président Wilson à BORDEAUX Cedex (33076), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Il m'a été exposé:

Que la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE a engagé une procédure de saisie immobilière à l'encontre de Société TIM INVEST, SARL, dont le siège social est situé à PARIS (75010), 3 Rue Jarry, et ce sur trois appartements dépendant de l'ensemble immobilier situé à EPINAY-SUR-SEINE (93800), Avenue Salvador Allende et 71 à 85 Avenue de Lattre-de-Tassigny, cadastrés O239 et P33 (actuellement O294), et plus particulièrement sur les lots 3035, 3036 et 3037.

Qu'à cet effet, un commandement de payer valant saisie immobilière a été délivré en date du 23 juin 2016 par la SELARL SAMIN RICARD et Associés, Huissiers de Justice à PARIS.

Que conformément aux dispositions des articles R322-1 et R322-2 du Code des Procédures Civiles d'exécution, ils me requéraient de me rendre sur place afin de dresser un procès verbal descriptif:

Déférant à cette réquisition :

J'ai, Charles OCHOA, membre de la SCP Charles OCHOA - Frédéric AUGER et Laure ASPROMONTE, Huissiers de justice associés à la résidence de Bobigny, y demeurant 77 Avenue Jean-Jaurès, soussigné,

Me suis transporté ce jour à EPINAY-SUR-SEINE (93800), immeuble situé à l'angle de l'Avenue Salvador Allende et 71 à 85 Avenue de Lattre-de-Tassigny, où étant, j'ai pu procéder aux diligences et constatations suivantes :

Il est à noter que les appartements dépendent d'une résidence de tourisme la SEHEP EXPLOITATION HOTELIERE qui a été préalablement avisé de mon passage par lettre simple et lettre recommandée.

A mon arrivée sur place je rencontre la réceptionniste à laquelle je décline mes noms qualité et l'objet de ma mission.

Elle contacte téléphoniquement Monsieur BOUICHE, qui lui demande de nous accompagner.

En conséquence il m'est donné accès aux trois appartements, objet de la présente procédure par Madame THAFFAIN Annie réceptionniste ainsi déclarée.

Je suis accompagné du Cabinet PAILLARD, en la personne de Monsieur Hervé PAILLARD et du cabinet DAPP en la personne de Madame HEIL Sigrid, chargés de réaliser les diagnostics.

L'entrée du 51 Avenue de Lattre-de-Tassigny, correspond à un hôtel, qui figure bien sur les recherches « société.com » au 71 à 85 Avenue de Lattre-de-Tassigny.

Il s'agit de l'hôtel « RESIDENCE DE LA SEINE ».

6ème ETAGE - APPARTEMENT 612 (lot 3037):

La porte palière ouvre sur une entrée, desservant la pièce principale avec coin cuisine qui dessert à gauche; la salle d'eau avec WC.

Entrée :

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture.

Le plafond est recouvert d'un crépi.

Je note la présence d'un placard fermé par deux portes coulissantes.

Au-dessus de la porte palière, il existe un système de climatisation et de chauffage de marque « DAIKIN ».

Salle d'eau avec WC:

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture.

Le plafond est recouvert d'une peinture type crépi.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur l'entrée est recouverte de peinture.

Je note la présence d'une vasque, alimentée par un robinet mitigeur, incorporée dans un meuble.

Au-dessus, il existe une glace murale avec un bandeau lumineux.

Une cuvette de WC à l'anglaise, avec couvercle, abattant et réservoir de chasse dorsale.

Un receveur de douche, alimenté par un robinet mitigeur, pomme de douche, flexible et fixation murale.

Présence d'une cabine de douche

A l'intérieur de la cabine de douche, les murs sont habillés de carreaux de faïence.

Un point lumineux mural.

Pièce principale avec coin cuisine :

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture.

Le plafond est recouvert d'un crépi.

Il existe deux points lumineux muraux.

Un convecteur électrique.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à un battant, menuiseries en PVC, double vitrage.

Au niveau du coin cuisine, il existe un aménagement, notamment un évier un bac et un égouttoir, alimenté par un robinet mitigeur.

6ème ETAGE - APPARTEMENT 610 (lot 3036):

Il s'agit d'un appartement type deux pièces.

La porte palière ouvre sur la pièce principale avec coin cuisine qui dessert à droite; une salle d'eau et une pièce à usage de chambre.

La menuiserie en bois de la porte palière est recouverte d'une peinture.

Au-dessus de la porte palière, il existe un système de climatisation et de chauffage de marque « DAIKIN ».

Pièce principale avec coin cuisine :

Le sol est recouvert d'une moquette.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture. Présence de plusieurs chocs et traces.

Le plafond est recouvert d'une peinture type crépi. Il existe d'importantes traces d'humidité au-dessus de la fenêtre.

Il existe deux points lumineux muraux.

Un convecteur électrique.

Cette pièce est éclairée par une fenêtre à un battant, menuiseries en PVC, double vitrage.

Au niveau du coin cuisine, il existe une cuisine aménagée à l'aide d'un ensemble d'éléments hauts et bas, comportant notamment un évier à un bac et un égouttoir, alimenté par un robinet mitigeur.

Je note la présence d'un rangement, dont les portes ne sont pas installées.

Salle d'eau avec WC:

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture.

Le plafond est recouvert d'une peinture type crépi.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur l'entrée est recouverte de peinture.

Je note la présence d'une vasque, alimentée par un robinet mitigeur, incorporée dans un meuble.

Au-dessus, il existe une glace murale avec un bandeau lumineux.

Une cuvette de WC à l'anglaise, avec couvercle, abattant et réservoir de chasse dorsale.

Un receveur de douche, alimenté par un robinet mitigeur, pomme de douche, flexible et fixation murale.

Présence d'une cabine de douche.

A l'intérieur de la cabine de douche, les murs sont habillés de carreaux de faïence.

Un point lumineux mural.

Un sèche serviette électrique.

Chambre:

Le sol est recouvert d'une moquette.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture. Présence d'un enfoncement important sur le mur de la porte.

Le plafond est recouvert d'une peinture type crépi.

La pièce est éclairée par une fenêtre à un battant, menuiseries en PVC, double vitrage.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur la pièce principale, est recouverte d'une peinture.

Je note la présence d'un système de climatisation et de chauffage de marque « DAIKIN ».

6ème ETAGE - APPARTEMENT 608 (lot 3035):

La porte palière ouvre sur la pièce principale avec coin cuisine qui dessert à gauche ; une salle d'eau avec WC.

La menuiserie en bois de la porte palière est recouverte d'une peinture.

Au-dessus de la porte palière, il existe un système de climatisation et de chauffage de marque « DAIKIN ».

Pièce principale avec coin cuisine :

Le sol est recouvert d'une moquette.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture.

Le plafond est recouvert d'un enduit type crépi.

Le tableau électrique est apparent.

Je note la présence d'un placard, fermé par des portes type « KZ ».

Cette pièce est éclairée par deux fenêtres, chacune à deux battants, menuiseries en PVC, double vitrage, avec une imposte en partie basse.

Le coin cuisine est aménagé à l'aide de quelques d'éléments hauts et bas, comportant notamment un évier à un bac et un égouttoir, alimenté par un robinet mitigeur.

Salle d'eau avec WC:

Le sol est recouvert d'un linoléum.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture.

Le plafond est recouvert d'une peinture type crépi.

La menuiserie en bois de la porte ouvrant sur l'entrée est recouverte de peinture.

Je note la présence d'une vasque, alimentée par un robinet mitigeur, incorporée dans un meuble.

Au-dessus, il existe une glace murale avec un bandeau lumineux.

Une cuvette de WC à l'anglaise, avec couvercle, abattant et réservoir de chasse dorsale.

Un receveur de douche, alimenté par un robinet mitigeur, pomme de douche, flexible et fixation murale.

Présence d'une cabine de douche

A l'intérieur de la cabine de douche, les murs sont habillés de carreaux de faïence.

Un point lumineux mural.

PARTIES COMMUNES:

Le sol est recouvert d'une moquette, en bon état.

Les murs sont habillés d'un papier toilé recouvert d'une peinture.

Le plafond est constitué de dalles de faux plafond sur armatures métalliques.

Il existe une porte avec poignée anti panique, donnant sur l'escalier desservant les étages.

Chaque étage est desservi par un ascenseur.

CAGE D'ESCALIER:

Les paliers, et les marches sont recouverts d'une moquette, avec des nez de marches en plastique.

Les mains courantes et les garde-corps sont métalliques.

Les murs et le plafond sont recouverts d'une peinture type crépi.

Les lieux présentent un bon état d'entretien général.

REZ-DE-CHAUSEE:

Au niveau du rez-de-chaussée, il existe l'accueil de l'hôtel.

Le sol est habillé d'un carrelage.

Les murs sont recouverts d'un enduit type crépi.

Le faux plafond est constitué de dalles sur armatures métalliques, avec des spots lumineux encastrés.

Dans le cadre d'une précédente opération il m'avait été permis d'apprendre que le syndic de cet immeuble était l'agence du Pays des Olonnes

2 rue Soeur Emmanuelle Parc de la Mérinière 85340 Olonne sur mer Tél. 02 51 20 18 01 syndic@agencedespins.net

Cette agence a été contactée par mes soins. Il m'a été déclaré par téléphone qu'ils ne sont plus syndic et que la copropriété serait sous administration sans pouvoir donner plus de précision.

Telles sont mes constatations.

Un jeu de neuf photographies prises par mes soins demeurera annexé au présent procès verbal de constat.

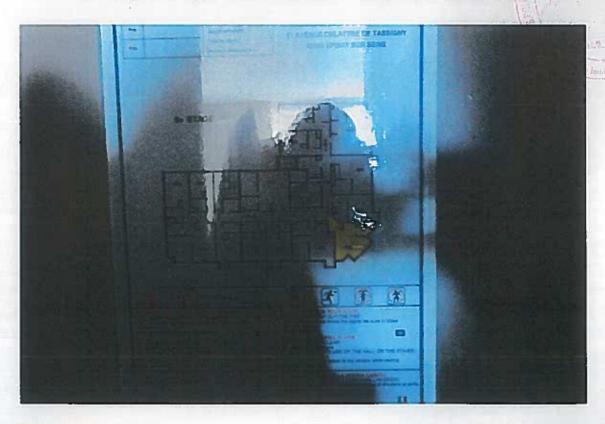
-0-0-0-0-0-0-0-0-

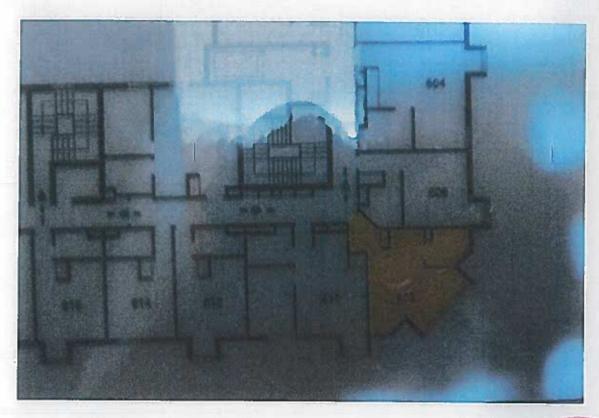
Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal de constat descriptif, pour à la société requérante servir et valoir ce que de droit.

Maître Charles OGHOA



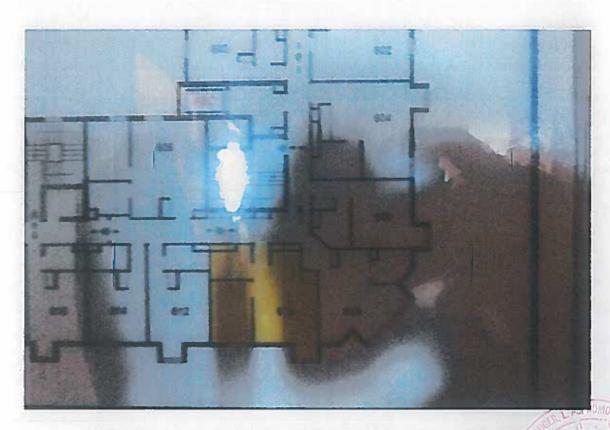
PVD TIM INVEST 25.07.2016





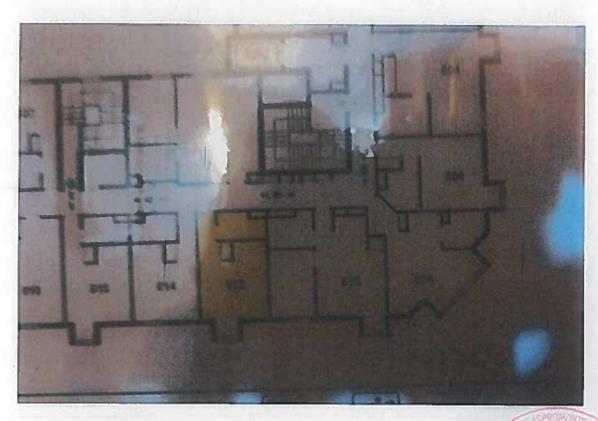
PVD TIM INVEST 25.07.2016



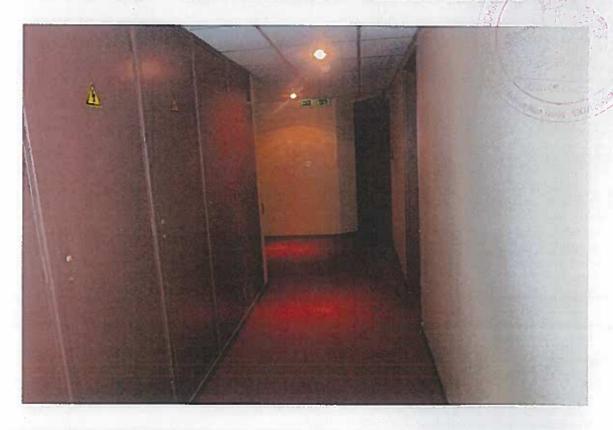


PVD TIM INVEST 25.07.2016





PVD TIM INVEST 25.07.2016





PVD TIM INVEST 25.07.2016

_